

## L'art est un droit fragile

Élizabeth Adel

Number 174 (1), 2020

Jeunes publics

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/92981ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

### ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Adel, É. (2020). L'art est un droit fragile. *Jeu*, (174), 46–49.



# L'art est un droit fragile

Élizabeth Adel



**Les compagnies Bouge de là (danse), Le Gros Orteil (cirque) et Libre Course (théâtre) se consacrent exclusivement aux jeunes publics. Leurs réalités distinctes permettent de repérer les enjeux qui façonnent et fragilisent les artistes de ce milieu, sur les plans de la création, de la production et de la diffusion des œuvres.**

**B**ien connaître son public est fondamental, surtout pour les artistes créant pour l'enfance et la jeunesse. En 2016, Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ) réclamait un meilleur soutien pour les résidences de création et les laboratoires: « Ces modes de production permettent à la fois de cibler les publics, de sensibiliser les jeunes au processus de création et donnent l'occasion aux artistes de profiter d'un accès prolongé à des infrastructures dotées de ressources et d'équipements professionnels<sup>1</sup>. » Aujourd'hui, dispose-t-on d'assez de temps et de financement pour viser l'excellence ?

#### **D'AUTRES MOYENS POUR CRÉER**

Certains organismes de diffusion offrent des résidences permanentes. La Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord, par exemple, héberge la compagnie Bouge de là quelques semaines par année,

1. TUEJ, *Renouvellement de la politique culturelle au Québec*, avril 2016.

depuis 2008. D'autres vivent une toute autre réalité: la Maison des arts de Laval, seul diffuseur municipal de la région, est extrêmement sollicitée par la Ville et ses partenaires. Sa salle de spectacle n'est donc presque jamais disponible pour les créatrices et créateurs.

Pour la jeune compagnie de théâtre féministe Libre Course, cofondée par Marie Ève Lefebvre, Sara Marchand et Marie Fannie Guay, les diffuseurs sont des partenaires plutôt que des employeurs. « Le festival Petits bonheurs a accueilli notre spectacle *Récit d'une chaussure* dès le banc d'essai. Étant un diffuseur spécialisé, ce festival connaît bien son public, et ce travail de collaboration nous a permis de comprendre sa réalité », explique Marie Fannie Guay.

Afin de créer des œuvres de meilleure qualité, la plupart des compagnies ont adopté une logique de fonctionnement pluriannuelle, c'est-à-dire que les coûts de production sont ventilés sur deux ou trois ans. Encore aujourd'hui, les producteurs n'ont presque aucune marge de manœuvre financière.

Le meilleur moyen trouvé pour pallier le manque de ressources financières est la coproduction. Si cela se fait régulièrement en théâtre, les directrices artistique et administrative de Bouge de là, Hélène Langevin et Amélie Gauthier, soulignent que cela peut être plus compliqué pour les compagnies de danse, moins nombreuses. Afin de s'assurer de conditions de création décentes et d'une diffusion internationale, plusieurs vont chercher leurs partenaires à l'étranger, comme le Théâtre Incliné et Les Sages Fous, compagnies de théâtre de marionnettes qui travaillent avec le Nordland Visual Theatre de Norvège ou le Théâtre du Gros Mécano, qui a coproduit la pièce *Courtepointe*, pour les enfants de 6 ans et plus, avec le Festival Segni d'Infanzia d'Italie.

Malgré ces défis considérables, la création pour les jeunes publics se diversifie. Selon l'Institut de la statistique du Québec, le déve-



À travers mes yeux, chorégraphie d'Hélène Langevin (Bouge de là, 2018). Spectacle présenté à la Maison Théâtre en décembre 2019. Sur la photo : Emmanuelle Martin, Myriam Tremblay, Julie Tymchuk et Émilie Wilson. © Rolline Laporte

loppement de nouvelles disciplines, dans les spectacles destinés à l'enfance et à la jeunesse, ne se fait pas au détriment des compagnies de théâtre. Il s'agit donc plutôt d'un développement en parallèle, et « la part du nombre de représentations des autres disciplines sur l'ensemble des représentations pour jeunes publics est demeurée à environ 30 % depuis 2006<sup>2</sup>. » Par exemple, le spectacle de cirque et de clown *Le Bibliothécaire*, de la jeune compagnie le Gros Orteil, n'a bénéficié d'aucun financement public pour la création et a tourné partout au Québec. Pour justifier ce succès, la directrice artistique, Marie-Hélène d'Amours, explique qu'à ses débuts il y avait peu de compagnies de cirque et que son projet a suscité un vif intérêt auprès des diffuseurs. Du côté de Bouge de là, on voit d'un bon œil le fait qu'il y ait désormais plus de compagnies de danse qui se consacrent aux jeunes publics : « Les exigences seront plus importantes en ce qui concerne la qualité du spectacle et, plus il y aura de propositions de danse jeunes publics accessibles, plus les diffuseurs vont être portés à en choisir plus qu'une par saison », précise Hélène Langevin.

2. ISQ et OCCQ, *État de la fréquentation et de la participation culturelle des jeunes dans le secteur du théâtre et des festivals jeune public au Canada*, rapport final, juillet 2016.

### DIFFUSION ET ACCESSIBILITÉ

Le cachet offert pour une représentation d'un spectacle pour le jeune public est environ deux fois moindre que celui d'une production théâtrale pour le grand public. Selon TUEJ, les coûts par représentation dépassent largement les revenus pour tous les diffuseurs. Julie Doneda, coordonnatrice du programme jeune public à la Maison des arts de Laval depuis six ans, confirme que le prix de vente du billet pour les représentations familiales et scolaires n'a pas été modifié depuis 10 ans, afin de ne pas nuire à leur accessibilité. Globalement, il n'est pas envisageable pour les diffuseurs d'augmenter les prix puisque leur mission est aussi de démocratiser la culture. Doneda précise que, dans le cas de son organisation, grâce à un soutien financier spécifique octroyé par la Ville de Laval, plus de 70 % de la programmation est destinée aux jeunes publics, et qu'elle peut ainsi faire une place à des œuvres aux formes moins traditionnelles.

Les créatrices de Libre Course et Julie Doneda s'entendent sur l'importance de renforcer les liens du milieu artistique avec celui de l'éducation, spécifiquement avec les enseignant-es afin de les initier aux nouvelles pratiques. Car la transmission de

la culture passe avant tout par l'école : plus de 60 % des représentations jeunes publics au Québec font partie du cadre scolaire. « Il y a encore une méconnaissance des arts de la scène pour la jeunesse », affirme Doneda. Malgré les cahiers pédagogiques, Bouge de là se fait encore recevoir dans les écoles en tant que compagnie de théâtre. C'est loin d'être insignifiant. La médiation culturelle permet d'accompagner les élèves en amont de spectacles aux sujets plus sensibles, les enseignant-es étant parfois réticent-es à l'idée de faire voir aux élèves certaines œuvres qui sont pourtant d'une grande qualité artistique.

En 2009, une étude du Conseil québécois du théâtre (CQT) montrait que le taux de fréquentation du théâtre professionnel par les élèves du primaire était de 48 %, et en dessous de 40 % pour ceux du secondaire, sur l'ensemble du territoire québécois<sup>3</sup>. Les chiffres de cette étude traduisent aussi une mauvaise répartition de l'offre culturelle dans la province, les régions éloignées étant les plus négligées<sup>4</sup>. Mais l'enjeu de l'accès égalitaire à l'art n'en sera peut-être plus un

3. CQT, *Fréquentation du théâtre par les élèves du primaire et du secondaire du Québec dans le cadre des sorties scolaires*, juin 2009.

4. Voir Michelle Chanonat, « Le théâtre jeunes publics en région : une zone sinistrée ? », dans *Jeu* 148 (2013.3), p. 79-87.

d'ici la fin de l'année 2020? Si la nouvelle politique *Partout la culture*, instaurée par le gouvernement Legault en mai 2019, offre un minimum de deux sorties culturelles gratuites par année à tous les enfants du préscolaire, du primaire et du secondaire au Québec, il faut tout de même souligner que ces sorties ne sont pas réservées exclusivement aux arts de la scène. Julie Doneda croit tout de même que cela changera la donne puisqu'une somme de 112,5 M\$ sera investie sur 5 ans dans ce projet. Par exemple, le diffuseur municipal lavallois vit actuellement « un magnifique problème » : les demandes scolaires explosent. « Il faut se rappeler qu'une représentation pour les jeunes publics équivaut à une perte financière. Plus le nombre de représentations augmente, plus le déficit sera important », souligne la coordonnatrice. D'où l'urgence pour les conseils des arts de repenser leur soutien aux diffuseurs afin que ceux-ci soient en mesure de répondre aux demandes croissantes.

Grâce aux nouvelles mesures gouvernementales, peut-on enfin considérer que l'accès aux créations artistiques est devenu un droit fondamental pour les jeunes au Québec? Le cas échéant, il faudrait assurer la pérennité de ce droit. Pour ce faire, le système de création-production-diffusion se doit d'être solidifié. Comment maintenir à long terme la qualité de l'offre artistique? Comment augmenter les revenus des compagnies et des artistes sans nuire à l'accessibilité des publics ciblés? De grandes questions qui nécessitent de grandes actions. •

Diplômée en études théâtrales (UQAM, 2012), **Élizabeth Adel** a découvert le milieu du jeune public en occupant simultanément les postes d'agente à la diffusion pour une jeune compagnie et de coordonnatrice de projets théâtraux dans une école primaire.



*Le Bibliothécaire*, spectacle clownesque de Marie-Hélène D'Amours (Le Gros Orteil, 2016). Sur la photo : Hippolyte. © Sylvain Guitz



*Récit d'une chaussure* de Sara Marchand, mis en scène et interprété par Marie-Ève Lefebvre (à l'avant-plan) et Sara Marchand (Libre Course, 2017). © Jessy Lewandowski